

Ecole des Avocats de la Région Rhône-Alpes
20 rue Général Dayan
69100 VILLEURBANNE

Lieu :

Ecole des Avocats de la Région Rhône-Alpes

20 Rue Général Dayan – 69100 Villeurbanne

Tél : 04.78.37.49.74. Fax : 04.78.37.50.39.

Mail : edavocats@adalyon.org

Accès conseillé :

métro lignes A ou B. Tramway ligne T1.

Station Charles Hernu – Charpennes

Inscription gratuite :

Ecole des Avocats. Attention le nombre de places est limité.

Participation aux frais de repas : 10,00 €

Une attestation de présence sera délivrée aux participants en fin de journée



LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS

**1ères rencontres inter-disciplinaires
du Rhône**

**Prise en charge
des victimes :**

des intentions à la pratique.

Vendredi 24 septembre 2010

Ecole des Avocats
de la Région Rhône-Alpes

MATIN

9h00 Accueil des participants

9h20 Accueil par M. Jean Pierre MAISONNAS, Président de l'Ecole des Avocats de la région Rhône-Alpes

9h30 Ouverture de la journée

Jacques GÉRAULT, Préfet du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, ou son représentant.

Jean TROTEL, Premier Président près la Cour d'appel de Lyon

Marie-Gabrielle RATEL, Substitut Général, représentant Monsieur le Procureur Général près la Cour d'appel de Lyon.

Frédérique PENOT, Avocat, représentant Maître Myriam PICOT, Bâtonnier de Lyon.

10h00 Action et Concertation contre la Traite des Etres Humains.

Présentation de l'expérience menée dans le Rhône.

Nadine CAMP, Responsable des programmes.

Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme -

10h15 Politiques publiques en faveur des victimes de la traite des êtres humains.

Elisabeth MOIRON-BRAUD, Magistrat, Chef du bureau de l'aide aux victimes et de la politique associative, Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes (SADJAV)

Ministère de la Justice et des Libertés.

Eric PANLOUP, Délégation aux victimes, Ministère de l'Intérieur, ou son représentant

11h00 Echange avec la salle.

11h15 Traite des Etres Humains état des lieux.

Patrick COTELLE, Commandant fonctionnel, Office Central pour la Répression de la Traite des Etres Humains (OCRETH).

Thierry DIXNEUF, Office Central de Lutte contre le Travail Illégal (OCLTI)

11h45 Cadre législatif : le point de vue d'un avocat

Nathalie CARON, Avocat au Barreau de Lyon, membre du Conseil de l'Ordre des avocats.

12h15 Echange avec la salle.

12h30 Déjeuner sur place.

Participation aux frais: 10 € à régler lors de l'inscription

Modérateur: **Frédérique PENOT**, avocat au Barreau de Lyon
Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats

APRES MIDI

14h00 Récits de vie/témoignages de victimes du Collectif contre l'Esclavage Moderne et de l'Amicale du Nid

Nathalie FOLLÉZOU et **Juliette LEMOINE**, comédiennes

14h30 Le soin psychique des victimes.

Liliane DALIGAND, Professeur des Universités, Psychiatre des hôpitaux.

14h45 L'accompagnement des victimes

Mutualisation des savoir-faire, complémentarité et contraintes associatives :

Pascale MARCELIN, Amicale du Nid, Rhône

Isabelle BOUCLON, Viff aide aux victimes - documentation, Villeurbanne

15h15 Echange avec la salle

15h30 Action policière et judiciaire dans le ressort de la Juridiction Inter-Régionale Spécialisée contre le trafic des êtres humains.

Nicolas CHAREYRE, Magistrat, Assistant du représentant national français auprès d'Eurojust à La Haye.

Franck COURSON, Commissaire Principal Police Judiciaire de Lyon.

Patrick COTELLE, Commandant Fonctionnel, Office Central pour la Répression de la Traite des Etres Humains (OCRETH).

Roger RAMON, Brigadier Major, Police Judiciaire de Perpignan.

Edith SALAVERT, Brigadier chef à la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Rhône.

16h30 Echange avec la salle.

17h00 Application de l'article L316-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Rôle et fonctionnement de la Préfecture du Rhône pour l'attribution des titres de séjour aux personnes victimes de la traite des êtres humains.

Intervenant sollicité auprès du Préfet

17h15 Echange avec la salle

18h00 Conclusions

Remise des attestations de présence

Modérateur : **Frédérique PENOT**, avocat au Barreau de Lyon
Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats

COUPON REPONSE

Mlle Mme Monsieur Nom _____ Prénom _____

Raison sociale et profession: _____

Adresse _____

Code Postal _____ Localité _____

Téléphone _____ Email _____

Assistera _____

Déjeunera à 12 h30 Ci joint le chèque de 10 € à l'ordre de Viff - Aide aux victimes

N'assistera pas

Réponse impérative auprès de l'Ecole des Avocats avant le 15 septembre 2010. Nombre de places limité

